



COMMUNIQUE DE PRESSE

Appel à projets pour les associations des Hautes-Pyrénées

Les chances d'accéder à l'emploi ne sont pas les mêmes pour tous en France. Les jeunes et les populations les moins qualifiées connaissent, plus que les autres, la précarité et le chômage ; en particulier en Midi-Pyrénées où le taux est l'un des plus forts des régions métropolitaines.

Compte tenu de l'ampleur des besoins et des enjeux, la question de l'insertion sociale et professionnelle est centrale pour ces populations et nos territoires. La Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées entend intervenir en orientant une partie de sa politique de mécénat sur ce sujet



En effet, banque engagée et solidaire sur son territoire, la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées continue de lutter contre toutes les formes d'exclusion et lance aujourd'hui **un appel à projets « Jeunes & Solidarité », avec 300 000 euros de subventions à destination des associations reconnues d'intérêt général, de tous les départements de Midi-Pyrénées, portant un projet d'insertion sociale ou professionnelle des jeunes.**

L'objectif de cet appel à projets est de favoriser l'insertion des jeunes et de soutenir les associations qui œuvrent dans ce sens :

- **L'insertion sociale :**
 - Lutte contre le décrochage scolaire
 - Inclusion numérique, notamment le développement de la maîtrise des outils et des usages pour avoir un socle de base en vue d'une insertion professionnelle
 - Développement des savoir-être, (ré)apprentissage de la maîtrise des relations sociales, des codes de l'entreprise, développement de la citoyenneté,...
- **L'insertion professionnelle :**
 - Accompagnement à la définition d'un projet professionnel
 - Formation / accès aux métiers en pénurie de main d'œuvre
 - Accompagnement à la création / reprise d'entreprises, notamment entreprises de proximité / artisanat

Les conditions pour déposer un dossier :

- Les projets doivent se dérouler sur le territoire de Midi-Pyrénées et profiter aux bénéficiaires de ce même territoire,
- Les projets **doivent être dédiés aux jeunes :**
 - **de plus de 12 ans** en situation de décrochage scolaire,
 - **de 15 à 24 ans** en difficulté pour leur insertion sociale et/ou professionnelle.





COMMUNIQUE DE PRESSE

Les dossiers de candidature des associations seront examinés par un Comité de Sélection composé des Commissions Ecureuil & Solidarité des Sociétés Locales d'Épargne.

Pour cette sélection, seront notamment pris en compte les éléments suivants :

- La place des jeunes : implication possible dans la réalisation du projet et/ou sa conception
- L'autonomisation des jeunes : le projet contribue à l'accroissement des compétences / savoirs des jeunes, peut influencer sur l'environnement du jeune tendant à le rendre plus autonome
- La co-construction : la capacité à mobiliser les acteurs locaux, à associer des partenaires tant financiers qu'opérationnels
- Le changement d'échelle : le projet présente la preuve de sa pertinence et de son efficacité. Il souhaite se développer et/ou contribuer à l'évolution de son écosystème
- Evaluation : le projet a mis en place un mode d'évaluation d'impact et/ou mesure de l'efficacité
- Le caractère innovant de la solution : le projet se distingue des autres par ses spécificités ou il est le seul à répondre aux besoins adressés.

Les associations des Hautes-Pyrénées sont invitées à participer

en déposant leur dossier du 21 juin 2019 au 30 septembre 2019

jusqu'à minuit inclus sur le site :

<https://cemp.projets-caisse-epargne.fr>

Les résultats seront communiqués la dernière semaine de novembre 2019 sur le site.

Une banque solidaire : ses actions dans les Hautes-Pyrénées

La Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées est investie d'une double mission de développement local et d'action solidaire. Avec le dispositif « Ecureuil & Solidarité » et en s'appuyant sur des liens solides avec le tissu associatif local, la CEMP lutte contre toutes les formes de dépendance et d'exclusion.

Ainsi, en 2018, la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées a consacré **16 000 € au financement de 3 projets dans le département des Hautes-Pyrénées.**

Nous pouvons citer, en exemple, le soutien à l'association « Contigo Caminando » à Tarbes. Cette association, engagée auprès de personnes en situation de handicap, s'attache à concrétiser leur désir de parcourir les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle grâce à l'appui logistique et humain de bénévoles. Elle a reçu une dotation de 5 000 € pour acquérir la joëlette (fauteuil de randonnée pour personne à mobilité réduite), indispensable à la réalisation de ces pèlerinages.

La CEMP dans les Hautes-Pyrénées

- 58 545 clients
- 9 315 clients-sociétaires
- 12 agences
- 16 000 € consacrés aux actions solidaires « Ecureuil & Solidarité » pour 3 projets subventionnés en 2018

A propos de La Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées

La Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées (CEMP) est une banque coopérative de proximité, organisée autour de 15 Sociétés Locales d'Épargne (SLE). Les SLE sont composées de sociétaires et administrateurs, qui sont des clients impliqués dans la vie de leur banque. Elle accompagne les particuliers, entreprises et collectivités, tout en se distinguant par une politique d'action sociale très forte sur son territoire.

Le dispositif « Ecureuil & Solidarité »

En 2018, le dispositif Ecureuil & Solidarité de la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées a permis de distribuer près de 700 000 € de dons, pour soutenir les investissements liés à 106 projets portés par les associations de Midi-Pyrénées. Les sociétaires de la Caisse d'Épargne, qui constituent un réseau dynamique et de proximité dans les 8 départements de la région, participent à l'évaluation et à la sélection des projets subventionnés.

Contact presse :

Agence Anouk Déqué – Marie Charrière – m.charriere@adeque.com - 06 61 63 16 01

